19 mai 2024| 99941





Justificatif de parution

annonce parue le 24-04-2024 sur echodumardi.com Département : Vaucluse

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 22/04/2024, l'associé unique de la Société à responsabilité limitée BRUNO LECONTE, au capital de 8 000 euros, siège social : 72 Chemin des Prés Verts 84140 MONTFAVET, 444 990 790 RCS AVIGNON, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Claudine LECONTE. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Bruno LECONTE demeurant 72 Chemin des Prés Verts 84140 MONTFAVET, DIRECTEUR GÉNÉRAL : Claudine LECONTE demeurant 72 Chemin des Prés Verts 84140 MONTFAVET, DOUR avis

